



www.journaldumali.com

Journal du Mali

L'hebdo

N°445 du 19 au 25 octobre 2023

MINUSMA

UN RETRAIT MOUVEMENTÉ

AIGLES

BLESSURES ET VICTOIRES

IDRISSA SOUMAORO

TEL FILS, TEL PÈRE



PROJET DE CODE PÉNAL

NOUVEAU VISAGE DE LA JUSTICE ?

Alors que les Maliens ont une grande défiance à l'égard de la justice, le projet de code pénal ambitionne de corriger les lacunes du système judiciaire.

GRATUIT

Ne peut être vendu



ÉDITO

Bons baisers de Russie

C'est comme regarder la maquette d'un mégaprojet. Elle donne souvent envie et très vite nous souhaitons la voir sortir de terre, matérialisée. Ces derniers jours, les noms du Mali et de la Russie ont été associés à de nombreux projets et accords. Alors que la coopération sécuritaire est déjà bien établie, les deux alliés ont, selon les autorités de transition, conclu un accord pour développer l'énergie nucléaire civile au Mali. En sus, le projet d'une compagnie aérienne russe-malienne, évoqué lors du déplacement du Colonel Assimi Goïta en juillet dernier, est de nouveau sur la table. La ministre des Transports, Dembélé Madina Sissoko, a assuré cette semaine la volonté des deux pays de mettre en place cette compagnie d'ici un an. Si elle voit le jour, elle assurera une desserte nationale mais également sous-régionale, replaçant donc le Mali sur la liste de certains de ses voisins, qui ont déjà leur compagnie aérienne. Il a aussi été annoncé des échanges autour de deux satellites qui doivent améliorer l'accès à Internet, la couverture réseau pour le téléphone, la surveillance du territoire et permettre de parvenir à de meilleurs rendements agricoles. Si toutes ces annonces - promesses venaient à se matérialiser, elles ferraient entrer le Mali dans une nouvelle dimension, si tant est que la situation sécuritaire le permette. À y regarder de près, les différents domaines évoqués sont assez bien pensés, cadrant avec plusieurs préoccupations des Maliens. Une centrale nucléaire qui pourrait produire de l'énergie et nous épargner les délestages incessants, des avions estampillés « Air Mali » surtout dans ce contexte de crise qui s'étend à Air France, une meilleure surveillance du territoire pour un pays dont les frontières sont poreuses. Mais l'expérience nous rappelle que les promesses sont faciles à faire et les tenir une autre paire de manches. Les exécuter dans quel délai ? Une question presque existentielle maintenant sous nos yeux.

LE CHIFFRE

35 ans

C'est l'âge du nouveau Président de l'Équateur, élu le 15 octobre avec 52,1% des voix. Il est le plus jeune Président de l'histoire de son pays et dans le monde.

ILS ONT DIT...

- « Défendre les droits humains des Palestiniens ne veut pas dire être pro Hamas. Dire liberté pour la Palestine ne veut pas dire être antisémite ou vouloir que tous les Juifs disparaissent. Liberté pour la Palestine signifie liberté pour les Palestiniens de l'occupation israélienne qui les a volés de leurs plus basiques droits humains depuis 75 ans ». **Eric Cantona, ancien footballeur français**, le 17 octobre 2023.
 - « Toutes les parties, y compris le gouvernement et les mouvement armés signataires, ont l'obligation de faciliter le retrait sûr, sécurisé et sans entrave du personnel et de l'équipement de la mission (MINUSMA) ». **Stéphane Dujarric, Porte-parole du Secrétaire général de l'ONU**, le 16 octobre 2023.

UN JOUR, UNE DATE

22 octobre 1879 : Thomas Edison invente l'ampoule électrique.



Robert Beugré Mambé, 71 ans, a été nommé Premier ministre de Côte d'Ivoire le 16 octobre par le Président Alassane Ouattara. Il était auparavant Gouverneur du District autonome d'Abidjan.



L'actuel président du FC Barcelone, **Joan Laporta**, a été inculpé mercredi 18 octobre 2023 par la justice espagnole pour corruption dans l'enquête sur le scandale arbitral qui met en cause le club catalan en Liga.

LA PHOTO DE LA SEMAINE



Des corps entassés après un tir qui a visé un **hôpital de Gaza** en Palestine le 17 octobre et qui a fait plus de 200 morts. Plusieurs pays arabes accusent Israël qui dément et accuse le Jihad Islamique.

PROJET DE CODE PÉNAL : UN NOUVEAU VISAGE DE LA JUSTICE ?

Débuté en 2017 par le ministère de la Justice et des droits de l'Homme, le processus de relecture du code pénal et du code de procédure pénale a franchi une nouvelle étape. Deux projets de loi portant code pénal et code de procédure pénale ont été adoptés par le Conseil des ministres le 11 octobre 2023. Deux textes qui ambitionnent de corriger les lacunes en la matière et d'améliorer la distribution du service public de la justice. En attendant leur validation, ces textes comportent des innovations qui, espèrent les acteurs, contribueront à mettre en phase les textes et la réalité.

FATOUMATA MAGUIRAGA

Le code pénal et le code de procédure pénale en vigueur datent de 2001. Des textes qui après plus de 20 ans d'application ont montré leurs limites, face à l'évolution de la situation socio-économique. Ce qui justifie, selon les initiateurs, la nécessité d'une mise à jour pour permettre aux praticiens d'avoir des « instruments juridiques pertinents », capables de lutter efficacement contre la criminalité sous toutes ses formes. L'issue du processus vise à obtenir des codes « consensuels, modernes dont l'application contribuera non seulement à garantir la bonne gouvernance, la stabilité et la paix, mais aussi à restaurer la confiance des justiciables en la justice ».

Des innovations majeures
Désormais le code pénal regroupera toutes les dispositions pénales contenues dans des textes épars et concernant divers domaines. Le nouveau projet de code pénal comprend ainsi 702 articles contre 328 dans le code en vigueur. Selon le ministère de la Justice, il prend en compte la responsabilité pénale des personnes morales, la mise en danger de la vie d'autrui, la rétention des notes en milieu scolaire et universitaire, les violences basées sur le genre (VBG, harcèlement sexuel) les pratiques de l'esclavage par ascendance, la question des mineurs face au terrorisme, la définition et la répression de la haute trahison, le délit d'apparence, le financement occulte des partis politiques, notamment.



Depuis l'indépendance, les textes organisant la répression des infractions n'ont connu qu'une relecture, celle de 2001.

sein des tribunaux de grande instance avec la suppression des cours d'assises. Le projet de code de procédure pénale comporte 1371 articles contre 634 dans le code actuel. L'une des innovations en la matière, souligne le ministère est l'incorporation au texte proposé de l'ensemble des textes déjà modifiés ou nouvellement adoptés (Pôle national économique et financier, l'agence

partenaires ont « poussé » pour cette modernisation des textes de la justice voient le jour. L'USAID à travers Mali Justice Project qui a pris fin en février dernier a pendant 7 années appuyé le ministère de la Justice dans le processus.

Grandes attentes Ce processus de modernisation et d'adaptation à un nouveau contexte, répond à un besoin pressant et récurrent des



Le ministère de la Justice appuyé par l'USAID a entrepris un vaste projet de réforme.

des gestions des avoirs gelés, saisies ou confisqués, la loi portant répression de la cybercriminalité... L'autre avancée concerne l'internalisation de plusieurs dispositions résultant d'instruments juridiques communautaires, régionaux ou internationaux auxquels le Mali a souscrit (OHADA, UEMOA, Union africaine, CICR, Conventions diverses du système des Nations Unies). Des

acteurs de la justice. La « loi pénale étant d'interprétation stricte », Chaque infraction doit être précisément prévue ainsi que les peines encourues, ce qui constitue un facteur de garantie pour une justice plus équitable. La relecture ainsi entreprise s'inscrit dans un vaste chantier de réformes du secteur de la justice entrepris depuis plusieurs années. La démarche qui s'est voulue inclusive vise

REPÈRES

- 15 au 20 août 2022 :**
atelier national de validation
Projet de Code pénal : **702** articles contre **328** dans le code en vigueur
Projet de Code de procédure pénale : **1371** articles contre **634** dans le code actuel

Samassékou, président du comité d'experts pour l'élaboration du programme national d'éducation aux valeurs. Pour lui, ce processus doit constituer une phase d'une transition plus longue qui permettra à la suite d'une réflexion bien menée de mettre à l'endroit en accordant à nos pratiques du droit leur place afin d'aboutir à une révision en profondeur.

Implications Depuis l'indépendance, les textes organisant la répression des infractions n'ont connu qu'une relecture, celle de 2001. Or, depuis, de nouvelles infractions et un nouveau contexte ont justifié la nécessité d'un nouveau dispositif. Parmi les mesures annoncées, celles qui concernent la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, du blanchiment du produit de la

corruption, du recel du produit de la corruption, entre autres constituent des axes majeurs pour la prise en compte de l'efficacité dans la lutte contre la corruption. En effet, plusieurs acteurs ont souligné les limites des poursuites et des condamnations à des peines de prisons si elles ne sont pas accompagnées de mesures coercitives pouvant permettre de récupérer les produits de ce qui aurait été déterminé. Une préoccupation prise en compte par les nouvelles dispositions pour rendre plus efficaces les résultats de la lutte. Aussi la « simplification » dans la poursuite, la création de pôle spécialisé pourraient offrir plus de célérité dans les traitements et contribuer à diminuer le taux de détenus en attente de jugement. Un état de fait qui crée un véritable fossé entre les justiciables et ceux qui rendent la justice et augmentent la défiance à l'égard de la justice.

Une fois qu'elles seront adoptées la mise en œuvre de ces dispositions constituera le prochain défi que devront relever les autorités en charge du processus. Selon plusieurs acteurs, outre les moyens qui seront indispensables pour mettre en place les changements de dispositif, c'est l'appropriation des futurs textes qui peuvent être tolérés ailleurs ne pourraient pas l'être à l'état actuel dans notre pays ». Ainsi l'homosexualité, même s'il n'est pas nommé et « certains actes qui s'apparentent à ce genre de pratiques » ne sont pas tolérés dans notre société, seront érigés en infraction.

Le département de la Justice avait initié des rencontres avec les autorités judiciaires et d'autres acteurs pour mieux affirmer cette volonté de réforme. Il s'agit maintenant de bien expliquer ces textes de fond en comble dans les détails afin que la population s'en approprie.

3 QUESTIONS À



OUSMANE FATI

Procureur au tribunal de la commune V

- 1** Qu'est ce qui justifie les réformes actuelles du code pénal et de procédure pénale ?

Il y a lieu de rappeler le contexte de réformes, parce que nous avons connu peu de modifications en la matière. La réforme actuelle répond aux besoins de l'évolution de la société malienne actuelle avec les nouvelles incriminations face aux comportements anti social qui se développent et la multiplication des activités économiques et financières. Des textes sont dépassés, ou il existe un vide juridique.

- 2** Qu'est-ce que ces innovations vont apporter à votre travail au quotidien ?

Ces réformes apportent des nouveautés, des incriminations nouvelles. Des dispositions claires incriminant des faits contraires à nos valeurs. La responsabilité pénale de la personne morale n'était pas prévue et constituait un handicap. Le nombre des articles a doublé ce qui veut dire que les détails, insuffisances signalées par les acteurs et les préoccupations des couches sociales ont été pris en compte.

- 3** Que recommandez-vous pour une application efficace de ces réformes ?

Le département de la Justice avait initié des rencontres avec les autorités judiciaires et d'autres acteurs pour mieux affirmer cette volonté de réforme. Il s'agit maintenant de bien expliquer ces textes de fond en comble dans les détails afin que la population s'en approprie.

DÉSENGORGER LES PRISONS, UNE NÉCESSITÉ VITALE

La surpopulation carcérale est un fléau qui mine les prisons maliennes depuis plusieurs années. Conçue pour accueillir seulement 450 pensionnaires, la Maison centrale d'arrêt (MCA) de Bamako compte plus de 3 800 prisonniers.

MOHAMED KENOUVI



Surpopulation et vétusté caractérisent le système carcéral.

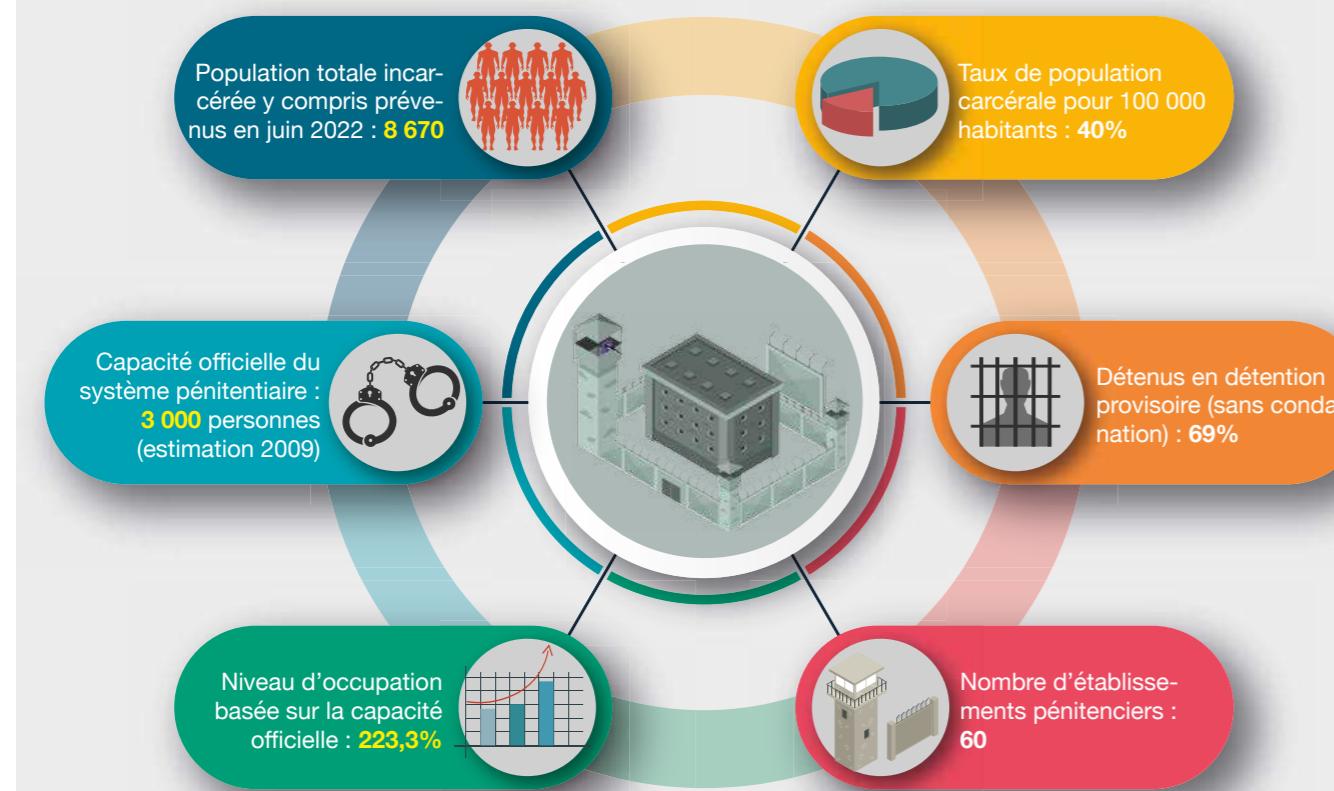
À en croire un rapport de la Mission d'appui à la formulation de la politique pénitentiaire du Mali datant de 2018, les principales causes de la surpopulation carcérale sont de deux ordres. D'abord une croissance du nombre des personnes incarcérées au regard du nombre de places en établissements pénitentiaires et d'éducation surveillée et une pratique judiciaire réduisant la

prison au statut de « bonne à tout faire » du système pénal. « En effet, alors que la législation prévoit quelques alternatives à l'incarcération, comme le travail d'intérêt général ou le contrôle judiciaire, force est de constater l'insuffisance de l'application des mesures alternatives à l'emprisonnement au Mali », indique le rapport. Parmi les 3 590 pensionnaires que comptait la Maison centrale de Bamako le 25 avril

2023, 2 910, soit plus de 81%, étaient en détention provisoire. À l'instar de Bamako, les établissements pénitentiaires de quelques grandes villes du pays, comme Koulikoro, Kati, Kayes, Ségu, Mopti et d'autres sont confrontés à la même réalité. Pour changer la donne, la CNDH, qui œuvre à la réduction des chiffres de la détention provisoire au Mali, s'attelle à établir un « dialogue constructif et permanent avec tous les acteurs concernés par la problématique dans le but de parvenir à un changement de paradigme ».

Actions Construite pour assurer le désengorgement de la prison centrale de Bamako, la maison d'arrêt de Kéniéba accueille depuis 2021 des prisonniers en provenance de la capitale. Selon Ibrahim Tounkara, ancien Directeur national de l'Administration pénitentiaire

UN SYSTÈME CARCÉRAL RÉPRESSIF



Source : World Prison Brief (2022)

Paru dans Journal du Mali l'Hebdo N°445 du 19 au 25 octobre 2023 www.journaldumali.com Journal du Mali

SPONSORS OFFICIELS



MALL MODE SHOW 4

3 - 12 | NOVEMBRE | 2023

Oser
LAUDACE

ORANGE MEET AND GREET

Jeu 09 | Misana | 17H

DÉFILÉ MADE IN MALI

Ven 10 | Blonba | 21H30

LE GRAND SHOW

Sam 11 | Azalaï Hôtel Bko | 21H30

TEA TIME

Dim 12 | Azalaï Hôtel Bko | 16H

EXPOSITION

03 au 30 novembre | Musée de la Femme

Ticket: 15.000⁰ - 25.000⁰ - 10.000 Fcfa⁰

Toute la programmation sur malimodeshow.com

@malimodeshow #mms2023

Infoline: +223 79 97 98 97

Sponsors



Partenaires



Partenaires médias



Un événement

MINUSMA : UN RETRAIT MOUVEMENTÉ

Alors que la 2ème phase du retrait de la Minusma est marquée par des affrontements entre les Forces armées maliennes et les groupes armés du CSP-PSD, la mission doit également faire face aux accusations des deux parties mettant en doute sa neutralité. Une situation qui complique davantage le désengagement de la mission onusienne, désormais prise entre le marteau et l'enclume.

MOHAMED KENOUI

Il était déjà difficile pour la Minusma de se retirer du Mali dans des conditions sécuritaires idoines, les accusations des différentes parties qui revendiquent le contrôle des camps de la mission la mettent définitivement dans une situation encore plus délicate. Le 13 octobre, devant le corps diplomatique accrédité au Mali, le ministre des Affaires étrangères et de la coopération internationale, Abdoulaye Diop, n'a pas mâché ses mots sur la situation à Kidal, où, quelques jours plus tôt, les groupes armés de la CMA



La MINUSMA est dans une phase cruciale de son retrait.

dénoncé dans un communiqué, le 13 octobre, un parti pris de la Minusma avec un « chronogramme flexible que nous soupçonnons d'être en phase avec le rythme opérationnel et tactique des FAMa ». « Nos remarques et sugges-

doit être effectif le 31 décembre 2023. Si, d'une part, le gouvernement du Mali et, de l'autre, les groupes armés du CSP-PSD tiennent au respect de ce délai, les Nations unies, également « déterminées àachever le retrait de la Minusma dans le délai prévu », se disent toutefois préoccupées par l'intensification des tensions et une présence armée croissante dans le nord du Mali, « qui risquent d'empêcher le départ ordonné et dans les délais ». Dans une note aux correspondants en date du 14 octobre 2023, la Minusma a fait cas de convois logistiques n'ayant pas été autorisés à quitter la ville de Gao depuis le 24 septembre pour récupérer le matériel des Nations unies et des pays contributeurs de troupes actuellement à Aguelhok, Tessalit et Kidal. « Cela pourrait avoir un impact important sur la capacité de la mission à respecter le calendrier imparti ». Mais, selon le gouvernement, les autorisations concernant ces convois sont liées à la situation sécuritaire et seront délivrées « en fonction des améliorations constatées ». « Les groupes armés ne veulent pas du tout se mettre à dos la communauté internationale, qu'ils sollicitent d'une manière ou d'une autre pour une solution pacifique. Certainement ils vont mettre la pression, mais je ne les vois pas directement attaquer les forces onusiennes », tranche-t-il.

M.K

Les accusations des différentes parties qui revendiquent le contrôle des camps de la mission la mettent définitivement dans une situation encore plus délicate.

avaient pris le contrôle des positions avancées de la Minusma. « Au-delà du manque de communication sur un sujet aussi sensible, le gouvernement déplore profondément l'abandon des unités malientes du Bataillon des forces armées reconstitués et aussi l'encerclement et l'occupation de leur camp par la CMA sans aucune réaction de la Minusma », a-t-il fustigé, soulignant que le gouvernement avait été mis devant le fait accompli concernant l'occupation du Camp BAFTAR de Kidal.

Entre deux feux Dans une note d'information en date du 16 octobre 2023, le ministère a exprimé son étonnement et dénoncé « l'action unilatérale de la Minusma, contraire à l'esprit de coordination et de collaboration voulu entre les deux parties dans le cadre du processus de retrait et non conforme au plan de retrait convenu en ce qui concerne le camp de Kidal ». Le CSP-PSD, de son côté, a

tions sur la présence de zones d'ombres pendant les précédentes rétrocessions des emprises aux forces malientes semblent avoir été purement et simplement écartées », a indiqué le CSP, prévenant que ses forces « ne sauraient rester observatrices dans la situation sans également agir ». Menace d'attaque directe de la mission onusienne ? Pour Dr. Alpha Alhadi Koïna, géopolitologue et expert des groupes extrémistes au Sahel, cela semble très peu probable. « Les groupes armés ne veulent pas du tout se mettre à dos la communauté internationale, qu'ils sollicitent d'une manière ou d'une autre pour une solution pacifique. Certainement ils vont mettre la pression, mais je ne les vois pas directement attaquer les forces onusiennes », tranche-t-il.

Délai tenable ? Selon la Résolution 2690 du Conseil de sécurité des Nations unies, le désengagement de la Minusma

EN BREF

RETRAITE DE L'UA : DIPLOMATIE ET MÉDIATION AU MENU

« Réinitialiser la diplomatie préventive et la médiation pour le 21ème siècle en Afrique ». C'est le thème de la 14ème retraite de haut niveau de l'Union africaine sur la promotion de la paix, de la sécurité et de la stabilité en Afrique qui s'est tenue du 17 au 18 octobre 2023 au Caire, en Égypte. Organisée par la Commission de l'Union africaine, elle a permis aux décideurs politiques de réfléchir au renforcement des mécanismes de diplomatie préventive formels et informels existants afin de garantir qu'ils puissent répondre efficacement aux menaces émergentes pour la stabilité politique sur le continent. Les participants se sont également penchés sur la manière de revigorer la diplomatie préventive et la médiation et de favoriser les partenariats stratégiques entre les institutions multilatérales et indépendantes dans un contexte continental et géopolitique modifié. ■

M.K

Le 16 octobre, la Minusma a entamé, comme prévu, « dans un climat de haute tension », le processus de retrait de ses camps dans la région de Kidal, en commençant par Tessalit et Aguelhok. Cela alors que dans la matinée l'armée malienne, anticipant le décrochage, avait fait atterrir à Tessalit un avion qui a essuyé des tirs de rebelles séparatistes, mais qui a pu se poser et repartir sans difficulté après que l'aviation eût neutralisé les positions ennemis, selon un communiqué des FAMa. La Minusma a cité ces accrochages comme illustrant la détérioration rapide des conditions de sécurité pour la vie de centaines de soldats de la paix, indiquant que son personnel avait été contraint de chercher abri dans les bunkers en raison de ces échanges de tirs. Initialement prévu pour la mi-novembre, son retrait du camp de Kidal pourrait s'accélérer. ■



ISSIAKA CAMARA

« Nous opérons à notre manière »

Les Forces démocratiques pour la prospérité (FDP-Malikura) de l'ancien député et ministre Amadou Thiam, à l'image de leur Président, est très discret sur la scène politique nationale depuis quelques mois. Quelles en sont les raisons ? Entretien avec Issiaka Camara, Vice-président du parti.

PROPOS REÇUEILLIS PAR MOHAMED KENOUI

Comment se porte le FDP-Malikura ?

Le parti se porte bien. Notre création en février 2020 a coïncidé avec des problèmes au Mali, notamment le coup d'État d'août 2020. Aujourd'hui, le parti est en phase d'implantation. Les conseillers qui ont démissionné avec le Président Thiam sont en train de l'implanter dans leurs localités respectives. Nous avons notamment déjà fini avec la rentrée politique à Kayes, dans la Commune V du District de Bamako, le cercle de Dioïla, Sikasso et Ségou. Dans toutes ces localités, le parti est valablement représenté. Nous avions également eu des candidatures aux législa-

tives de mars 2020 et nous avons des représentants dans les bureaux de l'AIGE un peu partout sur le territoire.

Le parti est silencieux depuis un moment. Pourquoi ?

Le parti n'est pas silencieux. Nous opérons à notre manière. Notre méthode n'est pas celle des autres, qui consiste à faire du tapage. Nous faisons des propositions. À chaque fois que nous avons été appelés pour donner notre point de vue sur la bonne marche de la Transition nous avons répondu présent. Nous participons également à toutes les réunions et faisons des contributions écrites.

Qu'en est-il du Président Amadou Thiam, qui, à l'instar du parti, semble être en retrait de la vie politique ?

Le Président Thiam va très bien. Aujourd'hui, il est Directeur pays de la mine d'or de Tabakoto. Il a beaucoup de responsabilités. Vu son emploi du temps, cela va de soi qu'il soit un peu en retrait. Mais les Vice-présidents remplissent pleinement les prérogatives du Président Thiam. La très grande majorité des dépenses du parti est à sa charge et il est là périodiquement lors des rencontres du bureau national. Il ne sort pas publiquement, mais il contribue positivement à l'élan du parti et à son implantation.

Quel regard portez-vous sur la conduite actuelle de la Transition ?

Nous avons pris l'engagement auprès des autorités de les aider à ce que le bateau « Mali » arrive à bon port. Il est important de se donner la main et de prier pour que les militaires arrivent à libérer et à pacifier notre pays. Mais concernant le report de la présidentielle, lorsque nous avons été sollicités par le ministère, nous avons demandé à ce que les élections se tiennent aux dates indiquées. Pour nous, les arguments avancés pour justifier le report ne sont pas convaincants. ■

SONAVIE
POUR TOUTE LA FAMILLE, POUR TOUTE LA VIE.

DENWSININIESIGI

Parce que vos enfants seront toujours votre priorité

DENWSININIESIGI est à la fois une épargne et une assurance vie destinées à vous permettre de préparer, quelles que soient les circonstances, l'avenir de vos enfants. Il s'agit de la meilleure réponse à vos inquiétudes quant au devenir de vos enfants.

Tél. : +223 20 29 54 00 | Fax : +223 20 29 55 01 | E-mail : sonavie@sonavie.com
Imm. SONAVIE | BPE 2217, ACI 2000 | Bamako - Mali



LA SEMAINE COMMERCIALE DU MALI AMBITIONNE DE BOOSTER L'ÉCONOMIE NATIONALE

Ouvert officiellement au public ce 17 octobre 2023, la Semaine commerciale du Mali (SECOMA) s'étendra jusqu'à la fin du mois d'octobre. Elle s'inscrit dans une dynamique de relance de l'activité économique.

FATOUMATA MAGUIRAGA

Une activité « d'envergure nationale qui veut mettre de façon simultanée toutes les branches d'activités dans une dynamique promotionnelle », explique la Chambre de commerce et d'industrie du Mali (CCIM). Cette session inaugurale se tient au Parc des expositions à Bamako et ambitionne d'atteindre environ 300 000 visiteurs. C'est face au constat des foires commerciales qui se multiplient et dont les retombées sont limitées à cause de l'impréparation que la Chambre de commerce et d'industrie du Mali a initié la SECOMA. Cette première édition se tient durant le mois « Consommer Local » institué par la Commission de l'Uemoa et destiné à promouvoir la consommation locale dans un marché d'environ 300 millions de consommateurs.

Pour les organisateurs, il s'agit de créer un accès plus facile et direct pour les populations consommatrices, par la création d'un cadre mettant les acteurs économiques en échange commercial et de partenariat avec les autorités administratives locales, les collectivités et les organisations professionnelles des commer-



La SECOMA veut augmenter la visibilité du made in Mali.

çants, des industriels et des prestataires de services de la région concernée, puisque la semaine ambitionne de se tenir simultanément dans les localités régionales.

Booster le local Cette semaine commerciale se veut aussi un espace qui doit permettre aux acteurs de la production dans chaque localité d'être en contact avec le consommateur au plan local. « La Semaine Commerciale du Mali sera donc un outil essentiel au développement des affaires et d'accompagnement des pôles de développement régional

EN BREF

AQUACULTURE : UNE ALTERNATIVE POUR COUVRIR LES BESOINS DE CONSOMMATION

Face à la croissance de la consommation de poissons, l'Afrique de l'Ouest a recours aux importations pour satisfaire à la demande. Mais le niveau élevé de cette demande, la surpêche et la réduction importante des stocks poussent les gouvernements à miser sur l'Aquaculture pour répondre aux besoins. Même si le secteur est en plein essor, il doit cependant faire face aux difficultés d'accès à l'intrant, aux financements et aux technologies, selon un rapport d'EcofinPro publié cette semaine. Dans la région cette dynamique est tirée par le Nigeria devant le Ghana, le Mali, la Côte d'Ivoire et le Benin. La production aquacole a atteint 262 000 tonnes en 2020 dans le pays le plus peuplé du Continent. En 2020, la production aquacole totale de la région a atteint 345 300 tonnes, soit 12% de la production halieutique totale. En 2022, le Mali a importé pour 64 590 000 de dollars de poissons congelés, derrière la Côte d'Ivoire, le Nigeria, le Ghana, le Benin. Même si le rythme de croissance reste important, il est modeste par rapport à la consommation. Les importations de produits halieutiques ont fluctué entre 1,6 et 1,9 millions de tonnes entre 2018 et 2022. Le coût de ces importations s'est chiffré à 1,8 milliard de dollars. ■ F.M

Visiteurs attendus : environ 300 000

Stands : 700

Période : 14 au 29 octobre

Inclusion financière Des progrès encore limités

L'Association professionnelle des systèmes financiers décentralisés (APSFD) fait son bilan 2022. Le secteur de la microfinance atteint 1 500 000 sociétaires au Mali avec au cours de l'année un bilan de 141 milliards de FCFA et 187 milliards de FCFA pour le crédit. Des chiffres qui démontrent l'importance du secteur dans l'économie nationale. Prioritairement tourné vers les personnes à revenus

modestes comme ceux du monde agricole et en milieu rural, les petits commerces, la microfinance cible aussi de plus en plus les petites et moyennes entreprises pour faciliter leur accès au crédit. Devenu un outil stratégique dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion, il permet selon les autorités d'appuyer les personnes les plus vulnérables qui ont difficilement accès aux systèmes classiques. Le Mali a adopté sa stratégie

nationale d'inclusion financière et son plan d'action 2022-2026. La stratégie qui vise l'amélioration du financement des populations les plus vulnérables note un faible accès des populations aux services financiers, notamment sur le plan des couvertures géographique, de l'âge et du genre. Ainsi le taux d'inclusion financière est ressorti à 48,6% au 31 décembre 2021 au Mali contre un taux de 63,8% pour la zone Uemoa.

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP : CE QU'IL FAUT SAVOIR

Ces infographies sont issues de l'émission Entreprendre dont le thème est "Entreprendre en situation de handicap". L'émission sera diffusée sur TM1 le mardi 24 octobre à 20h20.



afribone

Connexion Internet illimitée
jusqu'à 40 Mbits/s
à votre domicile

20 28 00 00

www.afribone.com

LES DIFFICULTÉS S'ACCUMULENT POUR L'UMAV

Alors qu'a été célébrée le 15 octobre dernier la Journée internationale de la Canne blanche, l'Union malienne des aveugles (UMAV) vit des heures difficiles.



L'Association UMAV peine à atteindre ses objectifs, faute de moyens.

Plus de 220 000. C'est le nombre de personnes aveugles au Mali, soit un taux de prévalence de la cécité estimé à 1,2%, selon le Programme national de Santé oculaire, qui a divulgué ces chiffres le 9 octobre 2023. L'Union malienne des aveugles (UMAV), qui célèbre cette année ses 50 ans, traverse une période de turbulences. Chaque année, l'État lui octroie une subvention de 11 millions de francs CFA : 6 pour l'association et 5 pour l'école (Institut des jeunes aveugles). Cette somme est jugée insuffisante, voire dérisoire. L'UMAV a des structures de production, sous l'égide de la Société de production des aveugles (SOPRAM), dont l'unité de production de craies et celle de serpillières, qui traversent actuellement une période assez difficile, plus une

fabrique des verres corrigés et une unité d'ophtalmologie. La SOPRAM compte aujourd'hui plus d'une cinquantaine d'employés, dont une majorité de jeunes aveugles déscolarisés

Aujourd'hui, l'atelier est confronté à des problèmes à cause de la mévente des produits. Plus de 140 000 boîtes de craies sont en stock dans le magasin.

qui arrivent à subvenir à leurs besoins sans pour autant aller mendier, assurent ses responsables. Almamy Gana, chef d'atelier de l'unité de production de craie, explique que, depuis sa création en 1988, elle n'emploie que des non-voyants, pour faciliter l'intégration de ces derniers. Ce travail leur permettait de prendre en

ÉCHOS DES RÉGIONS

A GAO, L'ÉLECTRICITÉ POSE PROBLÈME À L'HOPITAL

Lundi 16 octobre les travailleurs de l'hôpital de Gao ont entamé un sit in pour dénoncer les conditions de travail difficiles avec les délestages. Ils ont protesté contre des coupures qui peuvent atteindre 16 heures par jour. Et le groupe électrogène qui prend le relais n'est qu'une solution temporaire et peu efficace à cause du carburant qui manque très souvent. La revendication des médecins est d'avoir l'électricité 24 heures sur 24 afin d'offrir de meilleures qualités de soins aux patients. Bien qu'impactés par le sit-in, les patients ont apporté leur soutien. Les travailleurs prévoient une marche pacifique si leurs revendications ne sont pas prises en compte d'ici ce vendredi. ■ M.K

EN BREF

JRI : CAP SUR L'ÉDITION 2023



charge leurs familles autrefois, mais l'atelier est actuellement confronté à des problèmes à cause de la mévente des produits. Il y a plus de 140 000 boîtes de craies en stock dans le magasin et les employés en sont à neuf mois de travail sans salaire. Selon lui, cela s'explique par la diminution du marché qu'octroyait l'État, de 50 à 25 millions annuels. « Cela fait six ans maintenant que la société ne bénéficie plus de ce marché et l'atelier est à l'arrêt depuis 3 ans ». Soulagement. C'est ce qu'on ressent les travailleurs de l'Union malienne des aveugles (UMAV) lorsqu'en décembre 2020 leur Président, Hadji Barry, fut nommé membre du Conseil national de transition (CNT). Ce soulagement fut de courte durée, puisque les impacts ne sont toujours pas visibles. Les derniers investissements étatiques au profit de l'UMAV remontent à 2018,

CÔTE D'IVOIRE, UN NOUVEAU GOUVERNEMENT SANS GRANDS CHANGEMENTS

Dix jours après avoir mis fin aux fonctions du Premier ministre Patrick Achi et de son gouvernement, le Président ivoirien Alassane Ouattara a désigné Robert Beugré Mambé comme nouveau Premier ministre, déjouant tous les pronostics.

OUAKALIO OUATTARA



La nomination de Robert Beugré Mambé a surpris plus d'un.

Les observateurs de la scène politique ivoirienne ont été pris de court après l'annonce de la nomination du Premier ministre Robert Beugré Mambé. À deux ans de l'élection présidentielle, l'on s'attendait à la reconduction de Patrick Achi ou à la nomination d'un nouveau Premier ministre qui serait en bonne position pour être le candidat du Rassemblement des houphouétistes pour la démocratie et la paix (RHDP, parti au pouvoir). En nommant Beugré Mambé, le Président ivoirien

brouille les pistes concernant son agenda pour 2025. Il faudra attendre mi 2024 ou début 2025 pour avoir une idée nette sur sa volonté ou non de se présenter à la présidentielle.

Pas de séisme Si cette nomination a laissé entrevoir un séisme au sein du gouvernement, les Ivoiriens sont restés sur leur faim. Le ministre des Sports, Paulin Claude Danho, sans grande surprise, a perdu son poste de même que le candidat

Libye L'ONU craint une nouvelle crise politique

Le principal envoyé de l'ONU pour la Libye, Abdoulaye Bathily, a averti le 16 octobre que les désaccords sur les lois électorales et la formation d'un nouveau gouvernement risquaient de provoquer une nouvelle crise politique en Libye. La mise au point de nouvelles lois électorales par la Commission mixte 6+6 offre à la Libye une opportunité de sortir de l'impasse actuelle, mais le fait que le Haut Conseil d'État (HCS) ait rejeté les amendements apportés au texte par la Commission à l'issue des discussions de juin risque de remettre en cause les acquis, a indiqué M. Bathily, représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour la Libye. La Commission mixte 6+6 est une commission législative

composée de six membres du HCS et de six membres de la Chambre des représentants (HoR), un organe parlementaire basé à Tobrouk. Elle a pour mission d'élaborer des textes en vue des prochaines élections. Début octobre, la Chambre des représentants a approuvé à l'unanimité le texte de loi révisé, mais le HCS a rejeté ses amendements, déclarant qu'il n'appréciait que les résultats produits en juin. La Libye a échoué à organiser les élections générales prévues en décembre 2021. En août 2022, le Premier ministre désigné par la Chambre des représentants avait appelé le Premier ministre basé à Tripoli à céder le pouvoir, créant ainsi une impasse politique. ■ B.S.H

malheureux à la présidentielle d'octobre 2020 Bertin Konan Kouadio (KKB). Les autres ministres sont restés à leurs postes et quelques-uns ont vu leur portefeuille se renforcer. En confiant le ministère du Sports au nouveau Premier ministre, qui avait piloté des mains de maître les Jeux de la Francophonie en 2018, le Président ivoirien s'engage pour la réussite de l'organisation de la CAN 2023. De sources proches de la présidence, Alassane Ouattara avait à maintes reprises interpellé Patrick Achi, sans succès, sur la gestion de l'organisation de la CAN. L'on se souvient à ce propos qu'un conflit jamais tranché opposait le Comité d'organisation de la CAN (COCAN) au ministère des Sports depuis plus de deux ans. La mouture du nouveau gouvernement apparaît comme une sanction à l'endroit de l'ex Premier ministre Patrick Achi. Un désaveu pour un héritier putatif qui laisse une grosse tache dans la gestion de ce brillant technocrate, qui aura relevé bien des défis durant deux années à ce poste. Les enjeux de la gouvernance Ouattara restent toujours la lutte contre la cherté de la vie et l'amélioration des conditions de vie des Ivoiriens. ■

UNE SEMAINE DANS LE MONDE

RUSSIE - CHINE : LE CONFLIT ISRAÉLO-PALESTINIEN AU CŒUR DES ÉCHANGES

Le Président russe Vladimir Poutine s'est entretenu le 18 octobre avec son homologue chinois Xi Jinping à Pékin, en marge d'un sommet sur les « Nouvelles routes de la soie ». Les deux hommes ont discuté des problèmes urgents de la coopération pratique bilatérale et de l'ordre du jour international, a expliqué le Kremlin. Ils ont notamment évoqué la question du conflit israélo-palestinien. Pékin va envoyer cette semaine dans la région son émissaire pour le Moyen-Orient, qui va plaider en faveur d'un cessez-le-feu et de pourparlers de paix. La Russie, qui entretient traditionnellement de bonnes relations avec les autorités israéliennes et palestiniennes, a également appelé à un « cessez-le-feu immédiat ». Après le Kirghizstan, c'est le deuxième voyage à l'étranger de Vladimir Poutine depuis le mandat d'arrêt lancé en mars contre lui par la Cour pénale internationale, dont la Chine n'est pas membre. En mars dernier, Vladimir Poutine avait reçu Xi Jinping en Russie et ils avaient déjà affiché leur entente, prônant un renforcement de la coopération économique et militaire pour contrer ce qu'ils présentent comme « l'hégémonie » américaine. ■

UNE PRÉPARATION TRONQUÉE MAIS POSITIVE POUR LES AIGLES

Avec une cascade de blessures, les Aigles du Mali ont tout de même remporté leurs deux matchs de préparation. Quels sont les enseignements à en tirer ?

BOUBACAR SIDIKI HAIDARA



Les blessures et le manque d'anticipation inquiètent les supporters.

Ce serait un euphémisme de dire que cette fenêtre FIFA est spéciale pour le sélectionneur des Aigles du Mali. Sur les 27 joueurs convoqués pour les 2 rencontres amicales, 19 ont effectué le voyage vers le Portugal pour affronter l'Arabie Saoudite le 17 octobre.

Les nombreuses absences n'ont pas pesé lourd sur ce match puisque les remplaçants, notamment Fousseini Diabaté et Lassine Sinayoko, se sont distingués. L'attaquant de l'AJ Auxerre, déjà buteur le 13 octobre face à l'Ouganda, a récidivé, démontrant aux yeux du sélection-

neur être une véritable alternative. Ibrahima Koné, souvent titulaire à la pointe de l'attaque des Aigles, s'est grièvement blessé lors de ce match et doit subir une intervention en Espagne. Sa durée d'in disponibilité n'est pas encore connue. El Bilal Touré, blessé lors de la pré-saison, est sur la phase de retour et poursuit sa rééducation dans son club de l'Atalanta Bergame. Sekou Koita, le gaucher de Kita, est lui aussi blessé. Une réalité avec laquelle Éric Sekou Chelle a dû composer durant ces matchs amicaux. Moussa Djenepe qui était du rassemblement, également blessé, a dû retourner en Belgique.

Blessures en cascade Si les Aigles ont dans le fond de jeu montré de belles choses et une grande efficacité face à l'Arabie Saoudite, un important casse-tête se pose à M. Chelle. À moins de 4 mois du début de la CAN, où le Mali est logé dans le groupe E avec la Tunisie, la Namibie et l'Afrique du Sud, et à 1 mois du début des éliminatoires pour la prochaine Coupe du monde, il va devoir trouver une formule intégrant une ossature déjà établie à un groupe qui a fait étalage de belles promesses. Pour ce rassemblement, les Aigles étaient privés de Lassana Coulibaly, Adama Traoré Malouda, Massadio Haidara, Amadou Haidara ou encore Cheick Doucouré. Yves Bissouma, touché lors du premier entraînement, est rentré en Angleterre, à Tottenham. En dépit de toutes ces absences, le Mali a montré un fond de jeu, ce qui faisait partie des objectifs que s'était fixé le sélectionneur. Désormais, toute l'attention d'Eric Sékou Chelle est tournée vers les prochaines échéances, avec l'espérance de récupérer tous ses joueurs afin d'avoir à disposition ses munitions au complet. ■

African Super League La nouvelle compétition de la CAF

Ce vendredi 20 octobre la CAF lancera officiellement sa toute nouvelle compétition : l'African Super League (AFL). La première affiche opposera à Dar es Salaam, en Tanzanie, le Simba SC (Tanzanie) à l'Al Ahly SC (Égypte). Ce format inaugural 2023-2024 engagera 8 clubs dans des éliminations directes, avec des quarts de finale, demi-finales et finale à jouer en matches aller-retour. Les clubs retenus sont les mieux classés et les plus performants du continent africain. Il s'agit d'Enyimba FC du Nigeria, Wydad Casablanca du Maroc, les Sud-Africains de Mamelodi Sundowns, le TP Mazembe de la RD Congo, l'Espérance de Tunis et enfin l'Atletico Petróleos de Luanda, en Angola, en plus des clubs précédemment cités. À noter que la Ligue africaine de football se déroulera en parallèle de la Ligue des Champions de la CAF, sans prétendre la remplacer. ■



CARTONS DE LA SEMAINE

Sacré MVP du Championnat de France en 2017 avec Pau-Orthez, **D.J. Cooper** s'est engagé le mardi 17 octobre avec Roanne jusqu'à la fin de la saison. Le meneur américain était passé par le Mexique, l'Ukraine et Israël depuis son départ de Pro A.

Le milieu de terrain de la Juventus **Nicolò Fagioli** a écopé de 7 mois de suspension, a annoncé la Fédération italienne de football (FIGC) mardi. Fagioli est sanctionné pour avoir fait des paris sur des matches de foot, activité interdite aux joueurs professionnels.

IDRISSA SOUMAORO : TEL FILS, TEL PÈRE

Professeur de musique, auteur, compositeur, interprète, enseignant à la retraite, il est l'un des rares maîtres maliens de musique spécialisé dans l'enseignement aux aveugles. Auteur de trois albums, Idrissa Soumaoro vient d'en sortir un nouveau, intitulé *Diré*, qui compte 10 titres aux sonorités riches et variées en référence à cette localité du nord du Mali.

YAYA BERTHÉ



Idrissa Soumaoro revient aux sources.

Fils de... est une expression assez répandue, bien plus que ne l'est **père...** de. Pour Idrissa Soumaoro, et surtout pour la jeune génération, la formule pourrait être « Au nom du fils ». Sidi Soumaoro, son fils, mieux connu sous son nom d'artiste Ramsès, est un rappeur reconnu au Mali. Au sein du groupe Tata Pound, il a marqué son temps et

inspiré de nombreux jeunes. Aujourd'hui Ramsès, bien que n'ayant pas enterré sa carrière d'artiste, est entre dossiers et sessions parlementaires au CNT et à l'APDP. S'il regarde avec fierté le parcours de sa progéniture, Idrissa Soumaoro n'en oublie pas pour autant sa passion pour la musique, née depuis son plus jeune âge. Natif de Ouéléssébougou, où il a vu le jour

INFO PEOPLE

MADONNA RISQUE UNE FORTE AMENDE

Madonna de retour sur scène après plusieurs années d'absence risque une amende de 350 000 euros. Le 14 octobre, Madonna faisait un retour triomphal sur scène à l'O2 Arena de Londres, le lendemain son show était marqué par des problèmes techniques à cause desquels la reine de la pop pourrait payer une très forte amende. L'artiste est montée sur scène en retard et a dû écourter légèrement son show. Malgré cela, le concert s'est terminé à 23h au lieu de 22h30, un dépassement de 30 minutes pour lesquels elle pourrait payer une amende de 300 000 livres, notamment pour la pollution sonore. Les règles du couvre-feu de TFL (Transport for London) et des exploitants de la salle de concert prévoient une amende de 10 000 livres par minute de dépassement.



BRITNEY SPEARS ASSURE AVOIR AVORTÉ

Dans ses mémoires *The Woman in Me*, à paraître aux Etats-Unis le 24 octobre, Britney Spears révèle avoir effectué une interruption volontaire de grossesse lorsqu'elle était en couple avec Justin Timberlake, autre star américaine. « Si la décision avait été la mienne, je ne l'aurais jamais fait », y écrit-elle à propos de son avortement, selon un extrait publié par le magazine *People*. « Mais Justin était tellement certain de ne pas vouloir être père », ajoute la chanteuse désormais âgée de 41 ans. Britney Spears a deux garçons, Sean et Jayden, d'un mariage avec Kevin Federline. Justin Timberlake a lui eu deux enfants, en 2015 et 2020, avec Jessica Biel. Sollicité par l'AFP, Justin Timberlake n'a pas souhaité s'exprimer dans l'immédiat.



en 1949, il y passe la majeure partie de son enfance et apprend la musique sur une guitare et une flûte. Après avoir obtenu le DEF en 1967, M. Soumaoro vient à Bamako pour étudier à l'INA (Institut national des arts). À la fin de son cursus, il était parmi les quatre meilleurs de sa promotion, habilités à enseigner dans les IPEG, aujourd'hui appelés IFM (Instituts de formation des maîtres). Il est nommé à Diré. D'où l'importance de cette ville dans sa vie, car c'est là qu'il a rencontré son épouse et qu'il a eu sa première fille, décédée en 2016 au Gabon. Le nom de l'album lui rappelle donc des souvenirs heureux et douloureux. Les 10 titres sont des productions qu'il avait déjà dans les tiroirs mais qui n'avaient jamais pu sortir, puisque durant toute sa vie il a fait de l'enseignement sa priorité et n'a pu se consacrer à la vie d'artiste qu'il aurait souhaitée. Bardé de diplômes, notamment en piano, en guitare et en musicographie braille, M. Idrissa Soumaoro consolidera ses acquis à travers les orchestres régionaux du Mali, les Ambassadeurs de Salif Keïta ou le Rail Band. Sa musique se nourrit essentiellement des traditions du Kôté, un théâtre englobant danse, comédie et musique. Aujourd'hui, dans ses textes, il rêve d'un monde plus équitable et d'une société plus solidaire, tout en utilisant l'humour pour peindre les maux de notre société. ■

Directeur de publication :
Mahamadou CAMARA
mcamara@journaldu Mali.com

Directrice déléguée :
Aurélie DUPIN
aurelie.dupin@journaldu Mali.com

Rédacteur en chef :
Boubacar Sidiki HAÏDARA

Secrétaire de rédaction :
Ramata DIAOURÉ

Rédaction :
Idelette BISSU - Boubacar Sidiki HAÏDARA - Mohamed KENOUI - Fatoumata MAGUIRAGA

Photographie : Emmanuel B. DAOU

Infographiste : Marc DEMBÉLÉ

JOURNAL DU MALI L'HEBDO, édité par IMPACT MÉDIA Presse.
Hamdallaye ACI 2000 - Immeuble Badenya, près MÆVA Palace - Bamako
Tél : +223 20 23 00 66
www.journaldu Mali.com
contact@journaldu Mali.com

7 JOURS DE CHAÎNES EN PLUS TOUT DE SUITE !

© HAVAS MEDIA - CÔTE D'IVOIRE



**REABONNEZ-VOUS EN AVANCE ET PROFITEZ
D'UNE SEMAINE DE CHAÎNES EN PLUS**

 36 555
[COUT D'UNE COMMUNICATION LOCALE
SECON VOTRE OPERATEUR FIXE OU MOBILE]

 CANAL+ MALI

LES BOUQUETS
CANAL+